

LE CAHIER DES CHARGES

DEFINITION

Recueil des caractéristiques que doivent présenter un matériel, une réalisation technique à l'étude ou en cours de réalisation.

Il est le document de référence contenant les éléments qui permettent de réaliser la conception et la fabrication d'un ouvrage. Ces éléments tiennent compte en particulier des facteurs juridiques, techniques économiques et commerciaux. Il est très souvent et en grande partie défini par le client.

COMPOSITION - PRESENTATION

- Objet (Nom du meuble ; Table, bureau, chaise, ...)
- Client (Nom du client)
- Désignation (en fonction des matériaux ; massif, plaqué, verre, ...)
- Dimensions (en mm)
- Classification (Classification des meubles)
- Fonction
- Résistance
- Description (rapide)
- Finition
- Matériaux
- Normalisation (Normes française, européennes, ISO,...)
- Assemblages
- Garanties
- Conditions commerciales (Date de livraisons, paiements, ...)

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL EBENISTE

SUJET : LE CAHIER DES CHARGES

CLASSE : PPM AE

SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIES

MM. BAHUAUD